



LIMOGES HABITAT

Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le

ID : 087-278708516-20230621-20230621_CA15-DE



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 21 JUIN 2023

20230621_CA15 - Extension des dispositifs d'intermédiation locative

Le Conseil d'Administration de LIMOGES HABITAT s'est réuni le mercredi 21 juin 2023 à 16 heures 30 dans les locaux du siège, 224 rue François Perrin à Limoges.

Ont participé :

Madame Catherine MAUGUIEN-SICARD, Présidente

Mesdames Martine BOUCHER, Sarah GENTIL, Marie HERNANDEZ, Catherine JARRY, Aya Ekoun Debora KOUAKOU, Administratrices

Messieurs Philippe CHADELAS, Rachid EL BOUTAYBI, Jean-Yves ESTOUP, Laurent GUERY, Serge JAMMET, Jean-Marie LAGEDAMONT, Michel NYS, Patrick PIMPAUD, Dominique RENAUDIE, Administrateurs

Monsieur Lionel ECLANCHER, Direction Départementale des Territoires, représentant le Commissaire du Gouvernement

Monsieur Raphaël ALARCON, Secrétaire du Comité Social et Economique

Madame Céline MOREAU, Directrice générale

Absents excusés :

Madame Samia RIFFAUD, Administratrice, ayant donné pouvoir à Madame MAUGUIEN-SICARD

Monsieur Xavier TRACOU, Administrateur, ayant donné pouvoir à Madame MAUGUIEN-SICARD

Monsieur René ARNAUD, Administrateur, ayant donné pouvoir à Monsieur LAGEDAMONT

Monsieur Franck LETOUX, Administrateur, ayant donné pouvoir à Madame BOUCHER

Monsieur Nicolas REROLLE, Vice-Président, ayant donné pouvoir à Monsieur RENAUDIE

Monsieur Eric SCHALTEGGER, Administrateur, ayant donné pouvoir à Monsieur JAMMET

Madame Danielle DUVALET, Administratrice

Messieurs Jean-Luc BONNET, Georges DAMIANO, Jean-François LANDRON, et Gérard RUMEAU, Administrateurs

Monsieur Bernard BEAUBREUIL, représentant Alliance Offices Habitat

Absent :

Monsieur Jacky BOUHIER, Administrateur

La séance est ouverte à 16 heures 30 sous la présidence de Madame MAUGUIEN-SICARD, Présidente.

Vu le Code de la Construction et de l'habitation, et notamment son article R421-16,
Vu le dispositif, permettant de concourir aux objectifs de mixité sociale du parc par une prise en compte des publics prioritaires dans les bilans présentés au titre de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) de Limoges Métropole,
Considérant l'intérêt de l'intermédiation locative permettant à Limoges habitat d'assurer un accompagnement social renforcé des publics vulnérables et ainsi garantir la sécurisation du parcours locatif des occupants,
Considérant les demandes présentées par plusieurs structures au titre du dispositif d'intermédiation locative,
Vu le rapport présenté,

Le Conseil d'Administration délibère,

- Autorise l'attribution de :
 - o 2 logements supplémentaires à l'association DON BOSCO dès le second semestre 2023,
 - o 10 logements supplémentaires au CCAS de la Ville de Limoges, situés sur les secteurs Bastide, Val de l'Aurence Nord et Mas Loubier,
 - o 2 logements supplémentaires à l'association SOINS ET SANTE à destination de personnes âgées seules ou en couple dès 2023, au sein de la Résidence Baudin ou à proximité immédiate,
 - o 7 logements supplémentaires à l'ARSL, dès 2023.
- Autorise la Directrice générale à signer les conventions à intervenir.

Formalités de publicité effectuées
le **27 JUIN 2023**

Pour extrait conforme,
Limoges, le **27 JUIN 2023**
LA PRESIDENTE
Catherine MAUGUIEN-SICARD

